Alcohol and Gaming Commission of Ontario

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East

90, avenue Sheppard Est

Suite 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4 Bureau 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4

Tel./Tél.: 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario



# Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine I	Mohawk Park				
Date	Samedi 18	février 2023	Heure de	départ	19 h 00	
Conditions météorologiqu	Dégagé les (Temp. : 0	°C)	Vent :		5 km/h Sud-Ouest	
État de la piste	Courses 1	Courses 1 à 11 Rapide				
Nombre de courses	11	Courses de qualification	7 AS	Inscription totales	ns 100/110	
Total des paris \$2,613,916 mutuels						
Contact vétérinair e	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite l'enqué		Rapport du juge en chef sortant	

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
David Stewart	Fred Brethour	AI Stiff

#### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### **BUREAU**

Un examen de film se tiendra lundi prochain avec Sylvain Filion, à 17 h 30.

On a rendu la décision #2058294 au nom de l'entraîneur, Mark Goddard, pour un certificat de résultat d'analyse positif de Classe 3 (substance *arsenic* quantifié au 1167ng/mL) pour le cheval, "Villefranche AS", dans la Course 2, disputée le 4 novembre 2022.

Étiquette #53 22308301

M. Goddard a accepté un règlement amiable prévoyant une suspension de conduite complète de 15 jours (du 6 au 20 mars 2023) et une sanction pécuniaire de \$1,000.

#### **COURSES**

## Course 1 – Enquête

Examen du bris d'allure survenu au #3, "Barrett Hanover", (Doug McNair), avant le départ.

Le cheval n'était pas à l'intérieur du poteau de remboursements.

On a opéré un remboursement de \$42,904.

Lien pour la vidéo d'enquête – <a href="https://youtu.be/wzWwG4Xqqio">https://youtu.be/wzWwG4Xqqio</a>

Course 2 – **Enquête** de l'accident survenu au poteau de 3/4 de mille.

Le #6, "Tour Champion", (Jody Jamieson), se trouve dans le double trou et pose un pied sur la roue du #7, "Control The Smile", (Travis Cullen), ce qui déclenche un bris d'allure du cheval et une réaction en chaîne aux chevaux arrière.

Le #4, "Rangers Shadow", (Beau Brown), heurte l'arrière du #6, et le #9, "Smokin Mo", (Nick Boyd), heurte l'arrière du #7, et finit par tomber sur la surface de la piste. Les #5, "Dream With Me", (Phil Hudon), et #8, "Bettorholdontight", (Tyler Jones), ont subi des bris d'allure par cause d'obstructions.

Le #6, arrivé en 7<sup>e</sup> position, a été placé en 8<sup>e</sup> position et disqualifié.

Tous les chevaux et conducteurs sont réputés aptes.

Le #5 a subi un bris d'allure par cause d'obstruction survenu après le départ à cause du bris d'allure survenu au #8.

Le #5 a également terminé la course avec de l'équipement brisé (overcheck et entraves).

Aucune vidéo d'enquête à afficher. Les juges feront le suivi avec M. Jamieson.

Course 3 – Le conducteur, Trevor Henry, du #1, "P L Octavius", sera présent lundi prochain pour l'examen de film à l'endroit de la stimulation qu'il a appliquée dans le dernier droit.

Rien à signaler pour le reste.

Course 4 – Le conducteur, Tyler Jones, du #3, "Delightful Feeling", sera présent lundi prochain pour l'examen de film à l'endroit de la règle 22.19 (défaut d'avoir conservé ses pieds dans les étriers).

Rien à signaler pour le reste.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Le conducteur, Doug McNair, du #4, "Captain Q", sera présent lundi prochain pour l'examen de film à l'endroit de la règle 22.19 (défaut d'avoir conservé

ses pieds dans les étriers) et une infraction à la probation.

Les juges discuteront également avec M. McNair au sujet de ses actions après la course.

Rien à signaler pour le reste.

Le #9, "Last Call George", a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Examen de la course dans le dernier droit.

Le #7, "Cadillac Bayama", (LP Roy), dévie vers l'extérieur et interfère avec le #3, "Southbeach Hanover", (Bob McClure).

Le #3 a été signalé dans la statistique avec obstruction.

Aucun placement n'est requis.

Course 9 – James MacDonald, conducteur du #3, "So Much More", s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$300 (défaut de garder ses pieds dans les étriers).

Règle de la CAJO 22.19 (deuxième infraction en six mois).

Décision #2058363

Course 10 - Examen du deuxième quart (:26.4, :57).

Le #6, "Stone Carver", (James Macdonald), est immobilisé, mais se détache vers l'avant au poteau de 3/8 de mille.

Aucune infraction à la règle de la CAJO 22.05.01(k) (ne pas établir une cadence comparable à celle de la classe) par M. MacDonald.

Course 11 – Le #9, "Control The Power", (James Macdonald), a terminé la course distancé et devra se qualifier pour la performance.

L'entraîneur, David Snowden, en a été averti.

Le cheval a été examiné après la course, par le Dr Ballinger, le vétérinaire de l'Association, et a été inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (maladie).

### **Réclamations:**

Aucune